

Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**

Quelles dynamiques européennes pour la responsabilité sociétale des entreprises ?

- **Description de l'activité**

L'évènement s'est déroulé en trois temps :

- Une intervention sur la présentation du rapport de la Global Reporting Initiative sur la transposition de la Directive 2014/95/UE, relative à la publication d'informations non financières et relatives à la diversité.
- Une présentation de quelques travaux de la Plateforme RSE sur l'Europe, et une présentation de deux études internationales (RESPECO et EcoVadis) sur l'ouverture des pays à la RSE, et sur les performances RSE des entreprises
- Un débat ouvert avec la salle sur les thématiques de l'Europe et la RSE

Le tout pour une durée de deux heures trente (9h-11h30)

- **Date et heure**

Vendredi 19 octobre 2018, de 9h à 11h

- **Lieu**

France Stratégie, Salle de réunion
20 avenue de Ségur – 75007 Paris

- **Nombre de participants**

120

- **Catégories de publics présents**

Membres d'organismes publics, représentants d'entreprises, enseignants chercheurs, journalistes, étudiants intéressés par la thématique de la RSE

- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**

- Julien Parkhomenko – External Affairs and Policy Coordinator, Global Reporting Initiative
- Michel Laviale – Vice-président de la Plateforme RSE, Medef
- Gilles Bon-Maury – Secrétaire permanent de la Plateforme RSE

Synthèse de l'activité

- **Thèmes évoqués**

- Responsabilité sociétale des entreprises
- Directive européenne de reporting extra-financier et transposition nationale
- Labels RSE (européens, sectoriels)
- Normes et standards européens/internationaux (notamment OCDE)
- Diversité des référentiels
- Promotion de la RSE au-delà des frontières européennes
- Objectifs de Développement Durable
- Droits humains : loi sur le devoir de vigilance, Modern Slavery Act

- **Questions / attentes / problèmes soulevés**

- Position de l'Europe jugée trop attentiste sur les sujets RSE (notamment droits de l'Homme et environnement) : vrai besoin de redynamiser ces thématiques au sein des institutions européennes
- Nécessité de mettre en place une meilleure communication sur les travaux de l'UE (effort de pédagogie et d'information)
- Manque de visibilité des actions menées par les organismes publics (exemple des Services publics de l'emploi) en matière de RSE
- Multiplicité des référentiels/labels RSE : confusion pour les entreprises et les parties-prenantes
- Aborder la question des labels RSE par secteur (labels sectoriels au niveau des fédérations professionnelles)
- Comment faire pour que les standards internationaux en matière de RSE, élaborés par des groupes pluripartites (travailleurs, société civile, Etats, PCN - OCDE) soient mieux portés au niveau européen ?
- Aborder la question de la comptabilité environnementale au niveau européen
- Nécessité de faire le bilan des outils mis en place dans le cadre de la politique commerciale, se référant à la mention explicite de la RSE du chapitre sur le développement durable
- Sur les ODD : est-ce que la Commission européenne va s'approprier ce référentiel des ODD, comme un outil permettant de soutenir la contribution des entreprises au développement durable (les analyses de matérialité sont faites sur la base des ODD) ? Qu'est-ce qui va faire autorité dans l'ensemble de ces référentiels, et donc permettre la comparabilité et le langage commun au niveau mondial ?
- Manque de visibilité des actions européennes en termes de droits humains (par exemple, le travail d'implémentation du PCN est méconnu)
- Faire porter la voix de l'Europe – et de la France – sur le devoir de vigilance

- **Pistes de proposition formulées**

- Développer une meilleure communication sur les travaux de l'Union européenne (effort de pédagogie et d'information)
- Favoriser la reconnaissance d'un label RSE partagé par l'ensemble des Etats membres, inspiré de la vision européenne de la RSE (et non de critères ou modalités d'outre-Atlantique)
- Définir un « méta-référentiel » RSE au niveau européen en réalisant une synthèse des différentes approches portées par les référentiels existants
- Agrémenter des KPI par secteur d'activité pour favoriser la comparabilité
- Utiliser les ODD comme levier pour favoriser le développement et l'extension des pratiques RSE au-delà des frontières européennes
- Intégrer le Fonds européen de développement dans le budget général de l'UE et l'utiliser pour promouvoir la RSE au-delà des frontières européennes
- Travailler à une forme de transposition du devoir de vigilance